
Rapport 2020 sur la politique d'engagement sociétal



Table des matières

Avant-propos : l'engagement sociétal dans nos investissements résolument tournés vers l'avenir	1
1. La mise en œuvre en 2020 de notre politique d'engagement ainsi que nos comportements de vote.....	2
2. Le suivi en 2020 des sociétés détenues sur les questions de stratégie, de performance financières et non financières, l'impact social, environnemental et la gouvernance d'entreprise.....	4
3. La description des comportements ESG et votes les plus importants.....	5
4. L'aperçu (par graphiques) de notre engagement exprimé au sein des sociétés dans lesquelles nous détenons des parts.....	7

Avant-propos: l'engagement sociétal dans nos investissements résolument tournés vers l'avenir

1. Belfius occupe une position unique dans le paysage financier belge: un bancassureur belge à 100% qui déploie ses activités axées exclusivement sur le tissu socioéconomique belge des particuliers, des indépendants, des professions libérales, des PME, des grandes entreprises, des institutions sociales, des pouvoirs publics et des administrations locales.

Dans ce contexte, Belfius Insurance est déterminée à jouer un rôle majeur en contribuant à la croissance économique de la société belge de manière éthique, responsable et durable. Avec nos clients, nos employés et nos partenaires à long terme, nous ambitionnons d'influer de manière importante sur les défis Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et d'investir dans des solutions à long terme qui contribuent à une société plus durable. Les défis ESG et les objectifs de développements durables sont décrits dans notre Politique d'Engagement sociétal (disponible sur notre site internet : https://www.belfius.be/about-us/dam/corporate/corporate-social-responsibility/documents/policies-and-charters/fr/Engagement_Policy_Belins-FR.pdf.)

2. Avec notre Politique d'Engagement, nous nous sommes engagés à rendre compte de nos actions et de nos progrès de façon transparente. Être *meaningful and inspiring* est le principe directeur de chacune de nos actions qui contribuent la mise en place d'un environnement durable et transparent pour l'économie et la société belges dans son ensemble.

En 2019, Belfius a entamé la procédure pour devenir signataire des principes directeurs en matière de durabilité édictés par différentes instances internationales:

- le Pacte mondial des Nations Unies
- les Principes des Nations Unies pour une banque responsable
- les Principes des Nations Unies pour une assurance responsable.

Belfius, ainsi que Belfius Insurance, formalisera et approfondira sa politique en matière de droits humains, en rendant compte dès 2021 et dans la mesure du possible de ses activités conformément aux principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains, et aux principes de l'Équateur.

3. Afin de rendre sa stratégie de développement durable (ESG) aussi concrète que possible, Belfius (en ce compris pour Belfius Insurance) a formulé dix engagements à l'horizon 2025-2030 qui sont décrits dans notre rapport annuel 2019 (disponible sur notre site internet : https://www.belfius.be/about-us/dam/corporate/investors/ratios-en-rapporten/belfius-reports/fr/bel_RA1019_fr.pdf). Certains de ces engagements ont déjà été traduits en actions très concrètes, d'autres seront développés et intégrés dans le cadre de la stratégie 2025.

4. L'heure est dès lors venue de rapporter nos actions et progrès sur la mise en œuvre de notre Politique d'Engagement sociétal sur l'année 2020 écoulée et de nos comportements de vote. A cet

égard, Belfius Insurance souligne d'ores et déjà que pour l'année 2020, il n'a pas été recouru à des services de conseillers en vote.

5. Le présent rapport s'intègre dans et renvoie à la stratégie de développement durable de Belfius étayée dans son rapport annuel, ainsi qu' aux politiques qui accompagnent cette stratégie (tel que la politique d'Engagement, politique de restrictions sectorielles, disponibles sur notre site internet sous 'Politique & Chartes'). Ce rapport a pour objet de décrire, pour l'année 2020, la mise en œuvre par Belfius Insurance de son Engagement ESG au travers des quatre sections suivantes :

- 1) La mise en œuvre en 2020 de notre politique d'engagement ainsi que nos comportements de vote,
- 2) Le suivi en 2020 des sociétés détenues sur les questions de stratégie, de performance financières et non financières, l'impact social, environnemental et la gouvernance d'entreprise,
- 3) La description des votes les plus importants ,
- 4) L'aperçu (par graphiques) de notre engagement exprimé au sein des sociétés dans lesquelles nous détenons des parts.

1. La mise en œuvre en 2020 de notre Politique d'Engagement ainsi que nos comportements de vote

6. Pour mettre en œuvre notre Politique d'Engagement, et intégrer les facteurs ESG à nos investissements, nous estimons important de vérifier les critères ESG au sein des entreprises dans lesquelles nous investissons. En 2020, nous avons collaboré à cet égard avec un partenaire indépendant et de renom en la matière qui nous fournit des données ESG et procède à un screening systématique.

7. Si une entreprise fait l'objet d'une controverse, cette information fait surface et nous en sommes informés pour soit ne pas investir, soit débattre la controverse avec l'entreprise, soit adopter des mesures qui tendent à respecter les standards ESG. A côté de cette collaboration avec un partenaire indépendant, nos collaborateurs au sein de notre département 'investissements' collectent également les informations nécessaires pour prendre une décision étayée. Les données financières de l'entreprise ainsi que son score ESG sont intégrées dans notre analyse et nous les comparons avec notre propre benchmark. En tant qu'assureur nous devons regarder et miser sur le long terme , ce qui explique que dans un portefeuille d'investissement peuvent tout à fait se retrouver des entreprises qui affichaient un moins bon score ESG par le passé mais qui au fil des années déploient des efforts importants pour améliorer leur engagement ESG.

8. Pour soutenir et déterminer notre comportement de vote dans une entreprise, nous estimons qu'en tant qu'investisseur engagé, Belfius Insurance se doit d'encourager de meilleure pratique ESG et une meilleure transparence les concernant au niveau des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Notre comportement se veut d'abord collaboratif, grâce à un dialogue constructif et permanent avec les actionnaires ou, selon les cas, les membres des conseils d'administrations dans lesquels nous avons un représentant dans les entreprises où nous avons investi. En 2020, Belfius Insurance a en tous les cas participé aux assemblées générales tenues dans les sociétés dans lesquelles elle détient une participation importante¹ (supérieure ou égale à 5%). En 2020, Belfius Insurance a détenu une participation importante (> ou = à 5%) dans sept sociétés. Pour les participations inférieure à ce seuil, Belfius Insurance mène également un dialogue constructif et collaboratif, toutefois, pour ces petites participations, nous avons à l'occasion recours au vote par procuration aux assemblées des actionnaires.

9. Le fait d'être régulièrement en contact avec ces sociétés nous permet de comprendre leurs préoccupations ESG et leurs principales attentes à notre égard. Nous nous entretenons aussi régulièrement avec les entreprises dans lesquelles nous investissons afin de préparer les assemblées générales ou extraordinaires des actionnaires auxquelles nous sommes invités.

Notre comportement de vote aux assemblées générales repose, également en 2020, sur les principes généraux suivants, structurés par types de résolutions qui peuvent être proposées aux actionnaires :

- Approbation des comptes et de la gestion : nous regardons l'intégrité de la gestion et de l'information financière et extra-financière et nous posons des questions si nécessaire,
- Affectation du résultat, gestion des fonds propres et opérations en capital : nous posons des questions et nous veillons à ce que la politique de distribution soit aussi tournée dans l'intérêt de l'investissement de long terme ESG,
- Conseil d'administration : lors de nomination ou de renouvellement de mandats d'administrateurs, nous nous soucions de la compétence, de l'indépendance, de la diversité pour voter en faveur ou en défaveur d'un administrateur,
- Rémunération des dirigeants et association des salariés : nous regardons la transparence, cohérence et équité des rémunérations ainsi que, pour les sociétés où cela est applicable, l'intégration des risques de durabilité dans la politique de rémunération. Nous posons des questions ou proposons des résolutions quand cela est nécessaire,
- Résolutions externes: nous regardons si il existe une amélioration des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, nous posons des questions ou nous soumettons des résolutions.

¹ Pour la notion de participation importante ou de vote significatif, nous avons pris comme critère les seuils (5% ou plus) visés par la législation relative à la publicité des participations importante mais nous avons inclus également des fonds private equity dans lesquels nous pouvons faire valoir notre engagement parce que nous avons un représentant au conseil d'administration de ce fonds et lorsque nous détenons une participation minimale de 5%. En effet, le seuil retenu est de 5% ou plus des droits de vote existants au sens de l'article 6 § 1^{er} de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses (loi dernièrement mise à jour au 6 mai 2020 par la loi du 28 avril 2020 qui transpose en droit belge la directive européenne SRD2).

2. Le suivi en 2020 des sociétés détenues sur les questions de stratégie, de performance financières et non financières, l'impact social, environnemental et la gouvernance d'entreprise.

10. L'équipe Investment de Belfius Insurance suit individuellement les sociétés dans lesquelles nous avons une participation importante ou dans lesquelles nous avons un représentant au conseil d'administration. En 2020, sept participations importantes sont concernées. Pour ces participations, nous nous sommes réunis au sein du conseil d'administration de ces sociétés. Pour l'ensemble de ces sociétés, cela a varié en 2020 entre deux et douze réunions par an, au cours desquelles nous y avons posé activement des questions. Pour les participations importantes, nous avons participé aux assemblées générales et aux assemblées extraordinaires pour faire valoir notre comportement de vote décrits ci-avant et exprimer notre engagement ESG. Pour les petites participations et les sociétés dans lesquelles nous n'avons pas de représentant au sein du conseil d'administration, nous avons recouru au vote par procuration de manière à exprimer notre position et à y exprimer également notre engagement ESG.

11. Dans le cadre de ce suivi de ces sociétés, nous pouvons toutefois indiquer que nous tenons compte d'une série de KPI sur l'ESG en plus de l'analyse fondamentale de l'entreprise, notamment son positionnement compétitif, l'état de santé de son bilan, la vision stratégique des dirigeants, etc.

Il est important de noter que toutes les sociétés ne publient pas encore de rapport de développement durable. De plus, il n'y a pas de consensus ou de ligne directrice qui nous permettrait de comparer les sociétés entre elles. Par conséquent, nous cherchons d'abord à déterminer si la société travaille sur un plan ESG, comment l'ESG est intégré aux activités de la société, et si c'est le cas, comment les mesures et progrès sont calculés.

12. En plus d'un screening des critères ESG au sein des sociétés par un partenaire de renom, de manière générale, et avant tout nouvel investissement nous tenons compte entre autres des KPIs suivants :

Pour l'aspect Environnemental :

- Y a-t-il des targets de réduction de la consommation d'eau/électricité/autres matières premières ?
- Quel % d'activités est pris en compte ?
- Y a-t-il une politique de sensibilisation des employés mise en œuvre pour l'adoption de comportements « durables » (tri des déchets, réduction de l'utilisation de plastique ou du nombre d'impressions, etc.) ?
- Des mesures sont-elles prises pour réduire la flotte de véhicules ou la rendre moins polluante ?

Pour l'aspect Social :

- Relation direction – salariés

- Turnover des employés
- Santé et sécurité au travail (surtout pour les sociétés industrielles)
- Création de fondations le cas échéant

Pour l'aspect Gouvernance:

- Composition du conseil d'administration
- Division des rôles de Président du CA et CEO
- Nombre d'administrateurs indépendants
- Actionnaires majoritaires

A chaque interaction avec les administrateurs et dirigeants effectifs des sociétés en portefeuille, nous discutons de ces thèmes et de leur évolution.

3. Description des comportements ESG et votes les plus importants en 2020

13. En 2020, huit participations importantes sont concernées. Il s'agit des participations dans lesquelles Belfius Insurance détient l'équivalent de 5 % ou plus des droits de vote.

Etant donné que les informations au sujet des dossiers d'engagement touchent notamment à la stratégie de ces sociétés et que ces informations peuvent pour la plupart être sensibles et confidentielles, ou relever du secret d'affaires protégé légalement, nous ne divulguons nommément aucune information de manière à respecter la confidentialité liées aux affaires de ces sociétés.

14. En revanche, dans un souci de transparence équilibrée, nous décrivons ci-après les domaines de vote et tendances relevées pour ces sociétés et fonds private equity dans lesquels nous détenons une participation égale ou supérieure à 5% des droits de vote. Ces sociétés et fonds private equity sont pour l'essentiel actives dans le secteur immobilier, le secteur de la technologie, et certaines sont des sociétés gérant leurs participations ('holding') en tenant compte du contexte de durabilité (ESG). En 2021, notre engagement sera également reflété par une participation prise fin 2020 dans un fonds private equity actif dans le secteur de l'agriculture.

15. Sur les huit sociétés (dont des fonds private equity), cinq sociétés n'ont traité aucun point ESG à l'ordre du jour de leur assemblées générales des actionnaires durant l'année 2020. Ces cinq sociétés ne connaissent aucun conflit social, elles suivent pour la plupart une politique interne de durabilité parfois intitulée politique ESG et fonctionnent suivant des règles de bonnes gouvernances internes qui n'ont pas donné lieu, en 2020, à des points particuliers ni au sein de leur conseil d'administration, ni lors de l'assemblée générale des actionnaires. Parmi ces cinq sociétés, une a organisé sa stratégie d'investissement en tenant compte des critères ESG en créant un comité d'investissement séparé du comité de direction. Le comité d'investissement est envisagé dans cette société comme un comité exécutif à coté du comite dé direction qui décidera sur les investissements et les désinvestissements et qui suit une politique d'investissement soucieuse de respecter les critères ESG. Elle a, dans le

même sens, voté en assemblée générale cette structure d'organe (comité d'investissement) et apporté des améliorations à sa gouvernance interne en l'adaptant conformément au nouveau Code des sociétés et des associations.

16. A côté des ces cinq sociétés, trois sociétés dans lesquelles nous détenons une participation importante méritent de souligner ce qui suit :

Une première société active dans le secteur immobilier dispose d'une stratégie de durabilité bien spécifique avec des objectifs concrets tels que : atteindre 100% de l'électricité consommée provenant de sources durables, équiper leur parc immobilier à 80% d'installations photovoltaïques, équiper de compteur intelligent 80% du portefeuille immobilier, obtenir une certification 'very good' bien spécifique de mesures et d'analyse de qualité de l'air pour 30% du portefeuille immobilier.

Lors de chaque conseil d'administration , le volet durabilité y a été abordé en 2020. Les objectifs précités se reflètent dans la gouvernance de la société ainsi que dans la rémunération du management votée en assemblée générale des actionnaires.

17. Une deuxième société, également active dans le secteur immobilier a présenté, lors de son assemblée générale tenue en 2020, une série de KPI en matière de durabilité et leur utilisation concrète sur l'année 2019 écoulée. Ainsi il a été mise en avant, pour 2019, qu'aucune trace d'amiante n'avait été détectée sur des actifs de cette société. De même plus de nonante pourcents des actifs disposent d'emplacement pour vélos et cent pourcents des actifs ont un niveau 2 ou 3 en accessibilité PMR (3 note max). Près de quatre-vingt pourcents des sites sont équipés de tri sélectifs et plus de septante pourcents ont des toitures terrasses sécurisées.

18. La troisième société qui gère un patrimoine immobilier diversifié a traité, en 2020, de dossiers d'investissements durables (notamment incluant l'utilisation de panneaux solaires sur site commercial) au sein de son conseil d'administration. La société impose des normes strictes et claires pour l'optimisation et l'amélioration des bâtiments existants, la gestion technique des bâtiments et les éventuels investissements dans les bâtiments existants. Ces critères visent à limiter l'inoccupation et à augmenter la valeur du portefeuille immobilier autant que possible et de manière durable.

Cette société dispose d'une stratégie de durabilité qu'elle reflète par différentes mesures qu'elle a mises en place et qui discutées au sein de son conseil d'administration et présentées lors de son assemblée générale annuelle :

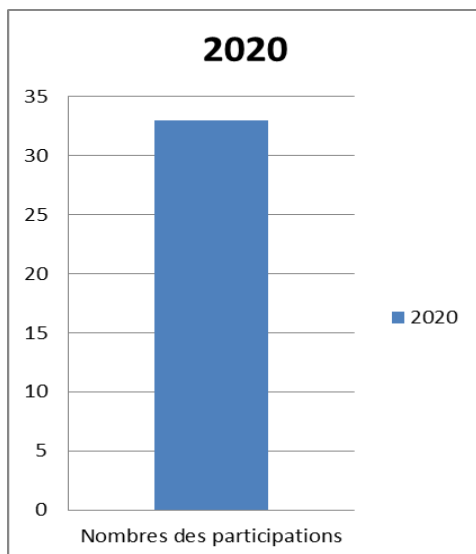
- Une Programme de rechargement en Belgique : l'éclairage des bâtiments anciens est remplacé par un éclairage LED à faible consommation d'énergie.
- L'utilisation de pompes à chaleur, la récupération et la réutilisation de l'eau et l'installation de stations de recharge pour les véhicules électriques sont des équipements standard dans un nouveau projet à développer.
- Le soutien à une chaire qui organise des recherches scientifiques sur la multimodalité et en particulier sur la manière dont l'utilisation des voies navigables intérieures pour le transport peut servir de solution possible pour améliorer la mobilité.

Pour certain sites, la société dépasse le respect des normes environnementales actuelles car elle prévoit la mise en place de sites sans gaz et également une autonomie quant à l'utilisation de l'eau potable (sans raccordement au réseau mais recyclage d'eau de pluies).

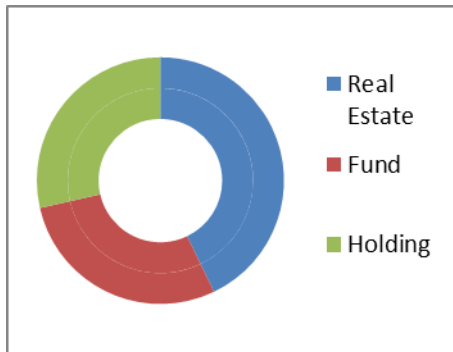
4. Aperçu L'aperçu (par graphiques) de notre engagement exprimé au sein des sociétés dans lesquelles nous détenons des parts.

19. Le graphique ci-dessous donne une vue du nombre des participations de Belfius Insurance aux réunions de Conseil d'administration et aux Assemblée générales ou extraordinaires des actionnaires en 2020 dans les sociétés dans lesquelles une participation est détenue.

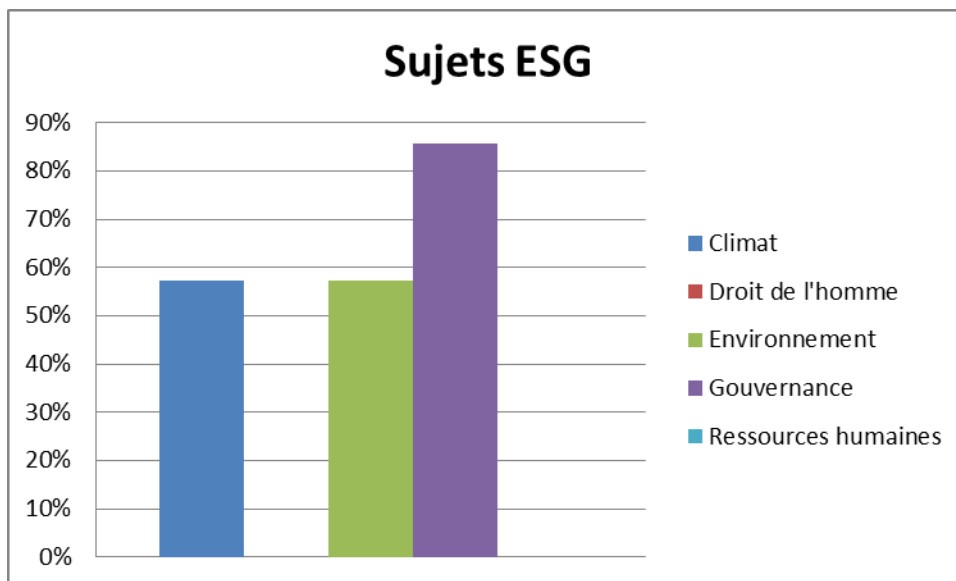
Ce graphique sera adapté chaque année pour refléter l'évolution de participations dans les réunions régulières des conseils d'administrations et aux assemblées générales ou extraordinaires des actionnaires.



20. La répartition ci-dessous est celle des secteurs dans lesquelles Belfius Insurance détient une participation significative en 2020 :



21. Les principaux thèmes ESG traités, et leur pourcentage de représentation, lors de notre participation aux réunions de conseil d'administrations, voire des assemblées générales ou extraordinaires des actionnaires sont repris ci-dessous :



22. Le tableau ci-dessous donne une vue des thèmes ESG respectés par les entreprises dans lesquelles Belfius Insurance détient une participation importante.

Après enquête interne pour les entreprises dans lesquelles Belfius Insurance détient des participations importantes, il a été estimé que dans les sociétés concernées, les thèmes ESG étaient respectés entre 80% et 100% des cas.

